

COMPTE RENDU VISITES DE POSTES DU 16/02/2017 SOMBERNON POUILLY EN AUXOIS

Lors de ces visites de services, il ressort une même lassitude quant aux conditions de travail, une souffrance quant à la charge massive de travail, et un manque de personnel flagrant, ce qui engendre de nombreux écrètements, d'importants reports de congés, des refus de temps partiel pour convenance personnelle, voire pour certains de ramener du travail à la maison !!

Quid des droits des agents et de la sécurité ???!

SOMBERNON

Cette trésorerie comprend 1 chef de poste, 2 agents B.

Les **conditions de travail se dégradent** d'année en année, avec les départs en retraite non remplacés, les suppressions d'emploi, la dématérialisation non suivie par la population locale, un gros problème de propreté des locaux que les agents essaient de combler eux-mêmes, ...

Les collègues subissent de nombreuses pressions dues à une importante charge de travail : un nombre important de chèques à enregistrer malgré TIPI, des tâches supplémentaires avec la mise en place de la redevance incitative à recouvrer tous les 4 mois, des tâches complexes de recouvrement dues aux grandes difficultés financières rencontrées par de plus en plus de contribuables.

Ces tâches très diversifiées demandent une polyvalence importante de la part de chacun.

Pour palier à ces difficultés, le chef de service fait appel le plus souvent possible à l'équipe de renfort, mais malheureusement de moins en moins disponible.

Malgré une bonne ambiance et une forte solidarité dans l'équipe il règne un fort sentiment de **découragement** du fait d'une impression de travail moins bien fait, et plus vite fait.

Les agents déplorent tous un **très fort manque de personnel** pour accomplir leurs missions au mieux. Ils appréhendent le futur départ à la retraite d'un des agents ; sera-t-il remplacé ?

Les nouvelles directives de la DG, entre autres quant à l'entretien professionnel, résonnent pour les agents comme un outil permettant de « diviser pour mieux régner »...

POUILLY EN AUXOIS

Cette trésorerie comprend 1 chef de poste, 1 inspecteur, 3 agents B et 2 agents C.

Lors de notre visite, 1 agent de l'équipe de renfort était présent, et 1 agent assurait la permanence d'Arnay.

Lors du dernier CHS un problème de présence de métaux dans l'eau a été soulevé sur la trésorerie. L'installateur du matériel pour filtrer l'eau était présent à notre arrivée. Un problème de robinet trop serré a été noté lors de son intervention. La seule solution serait de changer ce robinet.

La situation est déjà difficile aujourd'hui, elle devrait s'améliorer au 1^{er} mars, mais l'équipe craint le mouvement de mutation de septembre.

La chef de service fait régulièrement des demandes pour avoir du personnel supplémentaire.

Le service connaît de **grosses difficultés de communication**, aussi bien avec la Direction qu'avec les collectivités locales. Les agents demandent **plus de réactivité, plus de soutien technique**, de la part du SPL avec notamment l'élaboration de fiches techniques, la prise de position dans les conflits avec les élus locaux, et la saisie du pôle de Rennes. Ils demandent également plus de réunions « métier » entre les comptables et le SPL.

Quant à la communication avec les élus locaux, les agents subissent de **nombreuses agressions verbales et écrites** de la part des maires et secrétaires de mairies. Ces derniers ne sont souvent pas au fait des nouvelles pratiques de travail, dues essentiellement à la dématérialisation. Les agents constatent que la dématérialisation a compliqué la communication avec leurs interlocuteurs locaux, en créant de nouveaux conflits, ce qui engendre **stress, fatigue, lassitude**, ...

Face à un tel mal-être nous leur avons rappelé l'importance de rédiger une fiche de signalement pour tout ressenti d'agression dans l'exercice de leurs fonctions.

Tous les agents de la trésorerie constatent amèrement qu'ils sont « pris » entre la Direction et les élus, sans soutien.

Les agents déplorent la charge massive de travail : beaucoup d'accueil physique, d'appels téléphoniques, de saisies de conciliateur notamment pour allonger les délais accordés. Ils regrettent de ne pouvoir effectuer que les tâches courantes et/ou urgentes. Ils déplorent aussi un manque d'accessibilité des différentes applications qui sont trop souvent indisponibles.